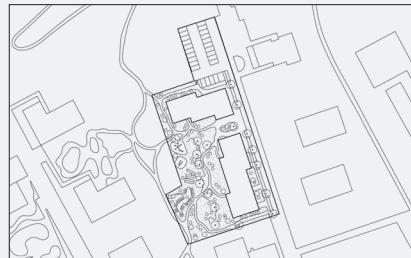


Quartier Bussigny Ouest

↓ CH - 1030 Bussigny



Des jardins qui se lient aux boisements proches du quartier. Illustration de projet

Programme

Aménagements extérieurs et toitures végétalisées des nouveaux immeubles de logement. Gestion optimisée des eaux pluviales (rétention, jardin de pluie, etc.).

Maître d'ouvrage

Société coopérative d'habitation
Lausanne

Mode d'acquisition

Concours SIA 142 sur invitation
1^{er} prix

Réalisation

2025

Personne de référence

M. Daniel Brülhart
T. +41 21 544 00 00

Personnes clés

Jan Forster, Michele Falco

Partenaires

Pont12 architectes, ABSA (ing. Civil)

Prestations exécutées

Phases 31 à 53 selon SIA 105 (en cours)

Coûts CFC 4

Est. CHF 1'350'000 (HT)

Surface

5000 m²

« Favoriser les espaces de rencontre et la convivialité parmi les résidents tout en intégrant les principes environnementaux et les valeurs humaines.»

Le projet de Bussigny-Ouest s'articule autour de trois axes essentiels. Le premier concerne la valorisation du sol en réutilisant les terres issues des excavations pour créer des jardins collectifs et améliorer la perméabilité du site. Il met également en avant la préservation de l'eau en créant une rivière sèche pour la rétention des eaux de pluie et l'irrigation des potagers.

Le deuxième volet vise à développer une végétation forestière indigène et résistante au climat, permettant de relier harmonieusement le nouveau quartier à la forêt de Grand Sève tout en préservant les vues sur les Alpes lémaniques.

Enfin, les nouveaux bâtiments sont intégrés de manière cohérente dans un environnement paysager, favorisant les rencontres et la convivialité entre les résidents tout en respectant les principes environnementaux et les valeurs humaines.

Les atouts du projet

- + Utilisation de la terre végétale issue des excavations pour créer des jardins collectifs, diminuant ainsi les déchets de construction.
- + Le cordon boisé étendu crée des sentiers, reliant le quartier à la forêt de Grand Sève et permettant un accès direct à la nature et à des espaces de loisirs.
- + Des espèces végétales favorisant la biodiversité et la résilience face aux changements climatiques, tout en étant comestibles, enrichissent l'attrait des jardins communautaires.
- + La création d'espaces communs et de clairières encourage l'interaction sociale, le partage des ressources et l'appropriation de l'espace par les futur(e)s résidentes et résidents.

